Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260608-D_2026_63-DE

Pont-Péan

35131 PONT-PÉAN
Tel. 02 99 52 41 70
mairie@pontpean.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
28 mai 2026

Affichage :
Du 15 juin au 15 août 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 18
Votants : 23

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le vingt-huit mai conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ZEROUKHI Mourad, Maire.

PRESENTS : Mourad ZEROUKHI, Marjorie SOURNAC LEMOINE, Julien GROS, Espérance NIYUNGEKO, Renaud BONAMI, Yohann RADIN, Stéphanie BON, Romain GUENO, Marie-Hélène OGER, Isabelle THEVENON, Elisabeth PANARDIE, Maryse AUDRAN, Pascal THEVENON, Romain COLLIGNON, Dominique JACQ, Sylvie BERNARD, Stéphane MÉNARD, Gwennaëlle GAUDE,

ABSENTS EXCUSÉS : Denis DUAULT, Jérémie NOGUES, Delphine SIRERA, Dominique CANNESSON, Bernadette DENIS

ABSENT (E) : Frédéric GOURDAIS, Maëlenn LE GUEN, Julie ORAIN, Jean Michel ENNESSER

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :
Denis DUAULT a donné pouvoir à Mourad ZEROUKHI
Jérémie NOGUES a donné pouvoir à Espérance HABONIMANA (NIYUNGEKO)
Delphine SIRERA a donné pouvoir à Marjorie SOURNAC LEMOINE
Dominique CANNESSON a donné pouvoir à Yohann RADIN
Bernadette DENIS a donné pouvoir à Dominique JACQ

SECRETAIRE : Pascal THEVENON

Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2026-063 : ADMINISTRATION GENERALE. ELECTIONS SENATORIALES DESIGNATION DES DELEGUES

Rapporteur : M. Mourad ZEROUKHI, Maire.

Il est donné lecture des modalités de désignations des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales puis il est procédé à l'élection.

Monsieur le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté qu'une liste de candidats avait été déposée.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Un exemplaire du procès-verbal a été joint à la présente délibération en annexe.

Une liste unique de 15 titulaires et 5 suppléants a été élue suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les délégués titulaires et suppléants suivant ont été élus.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260608-D_2026_63-DE

SENATORIALES	TITULAIRES			SUPPLEANTS			
	15						
1	Mme	SOURNAC LEMOINE	Marjorie	1	M	ZEROUKHI	Mourad
2	M	DUAULT	Denis	2	Mme	THEVENON	Isabelle
3	Mme	NIYUNGEKO	Espérance	3	M	CANNESSON	Dominique
4	M	THEVENON	Pascal	4	Mme	DENIS	Bernadette
5	Mme	SIRERA	Delphine	15	M	NOGUES	Jérémie
6	M	GROS	Julien				
7	Mme	OGER	Marie Héléne				
8	M	BONAMI	Renaud				
9	Mme	BON	Stéphanie				
10	M	RADIN	Yohann				
11	Mme	AUDRAN	Maryse				
12	M	ENNESSER	Jean Michel				
13	Mme	BERNARD	Sylvie				
14	M	MENARD	Stéphane				
15	Mme	GAUDE	Gwennaëlle				

Pour copie conforme, en Mairie, le 8 juin 2026.

Le Maire,

Mourad ZEROUKHI

MAIRIE DE BONNEMAIN 35 Ille-et-Vilaine